

Le, 26 Février 1969

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N°157- D

**SOCIETE ANONYME
AUTOMOBILES CITROEN**
117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XVè
Capital : 737.000.000 F.
METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

DS21 (DX-DJ) - DS20 (DY-DL)

BREAK21 (DXF-DJF) - BREAK 20 (DYF-DLF)

ID20 (DT) - ID19b (DV)

FREINS

Alimentation des freins arrière par flexibles

Depuis Février 1969, les canalisations articulées de freins arrière sont remplacées par des flexibles.

L'unit arrière est modifié pour assurer la fixation de la canalisation souple.

Les bras de suspension arrière sont modifiés.

La canalisation générale pour circuits arrière est modifiée.

REPARATION

Le montage des flexibles de frein sur une ancienne caisse n'est pas possible.

Les nouvelles caisses sont prévues pour accepter les deux montages : canalisations articulées et flexibles.

Le Service des Pièces Détachées ne livre plus que les nouvelles caisses et les nouveaux unités arrière.

Dans le cas d'échange de caisse ou d'unit arrière sur un ancien véhicule, opérer suivant la gamme ci-jointe.

Les quatre tubes de la canalisation générale pour circuits arrière vendue au Service des Pièces Détachées, comportent un raccord en leur milieu, alors que sur véhicules neufs les tubes sont d'une seule pièce.

Dans le cas d'échange de la canalisation générale pour circuits arrière sur un véhicule dont les freins arrière sont alimentés par flexibles, séparer la partie avant, de la partie arrière de la canalisation et les mettre en place respectivement par l'avant et l'arrière du véhicule.

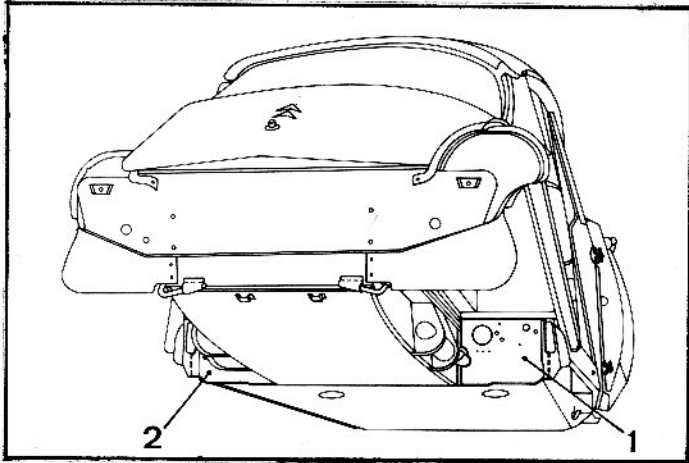
Visser ensuite les raccords des tubes.

**MONTAGE D'UNE CAISSE OU D'UN UNIT ARRIERE NOUVEAU MODELE SUR UN
VEHICULE A CANALISATIONS ARTICULEES DE FREIN ARRIERE**

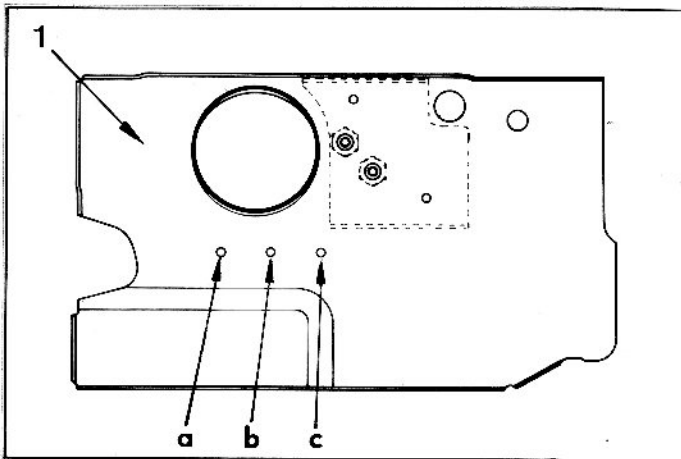
1. Se procurer au Service des Pièces Détachées :

5 Vis TH de 5 × 75 longueur 20 mm	284 S 30
5 Rondelle crantée 5,2 × 9,4 mm	2334 S
5 Rondelle plate 5,2 × 15 × 1,5 mm	619.133
5 Ecrou BAC	615.791

D. 74-50



D. 74-51

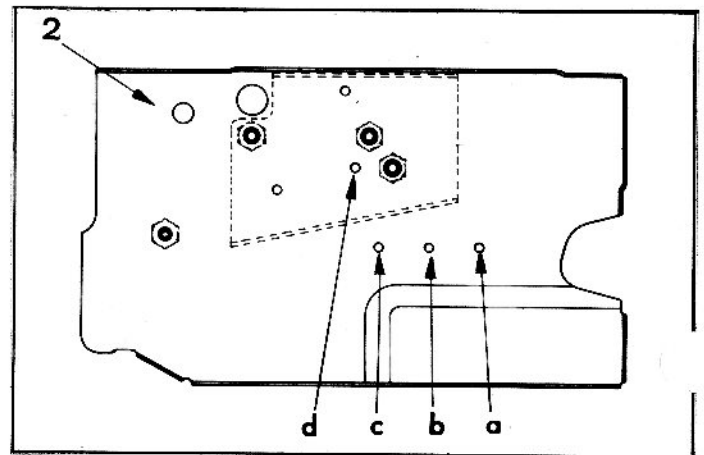


PREPARATION

REMARQUE :

- 1°) La doublure latérale repérée (1) est montée à droite du véhicule, la doublure repérée (2) est montée à gauche.
- 2°) Les trous «a» et «b» sont utilisés pour la fixation de la chape sur les véhicules berlines TT.
Les trous «b» et «c» sont utilisés sur les breaks TT.
- 3°) Le trou «d» sert à la fixation de la bride de canalisation du côté gauche.

D. 74-52



2. Suivant le type du véhicule contrepercer dans le longeron à $\phi = 10$ mm les trous qui seront utilisés
«a», «b» et «d» pour les berlines
«b», «c» et «d» pour les breaks.
3. Mettre en place les écrous BAC dans ces trous. Les fixer sur le longeron en les serrant à l'aide d'une vis de 5 × 75 (rondelle plate sous tête).
Déposer la vis.
4. Obtenir les trous non utilisés pour éviter les entrées d'eau.
Les boucher avec du mastic.
Recouvrir de ruban vinyle adhésif.
Enduire l'ensemble d'insonorisant (genre Asophone).